

Territoire Santé

■■■ LE MAGAZINE DE LA CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE ■■■



**CPTS
Utiles à tous !**

■ Gestes d'urgence
Se former est essentiel

■ C'est mon métier
Radiologue



MIEUX VIEILLIR

Rejoignez la plus grande campagne de dépistage d'Occitanie !



L'application ICOPE est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé sur smartphone ou tablette et est aussi disponible en auto-évaluation pour les seniors. Tutoriels sur inspire.chu-toulouse.fr. Professionnels de santé : la CPTS Montpellier Est Bérange s'engage aux côtés du Gérontopôle de Toulouse et vous apportera aussi toutes les réponses nécessaires.



JE ME LANCE !



« Utile »



“
Notre utilité
dépasse le cadre
sanitaire strict



cptsberange.org

*Territoire Santé. Magazine gratuit édité
par la CPTS Montpellier Est Bérange.*

Directeur de publication : Jean-Pierre Barral.

Conception/rédaction :

Xplicit Content, tél. 06 37 83 75 55.

Photo de Une : freepik.com.

Impression : JF Impression.

Publication : Novembre 2025.

N° ISSN 3003-1354.

Le rapport sénatorial sur le financement des CPTS, publié en octobre dernier, a fait couler beaucoup d'encre. Pointant des contrôles financiers insuffisants et de trop grandes disparités dans le dialogue de gestion, il appelle à davantage de rigueur dans l'utilisation des deniers publics. Un constat que nous entendons, sans pour autant laisser s'installer le doute sur l'utilité de notre action. Car oui, les CPTS sont utiles ! Utiles à nos patients, utiles à nos territoires, utiles à notre système de santé tout entier.

Sur notre territoire, les résultats parlent d'eux-mêmes. Grâce à notre CPTS, nous avons structuré l'accès aux soins non programmés, réduit les passages aux urgences pour des motifs relevant de la médecine de ville, organisé des parcours de soins coordonnés pour nos patients chroniques et développé des actions de prévention concrètes auprès de populations fragiles. Nous avons également facilité l'installation de jeunes professionnels de santé et créé du lien entre acteurs qui, trop souvent, travaillaient en silos.

Notre force ? La transparence. Chaque euro dépensé est tracé, justifié, orienté vers l'amélioration de l'offre de soins. Nos bilans sont partagés avec nos tutelles, nos indicateurs de suivi régulièrement actualisés. Nous ne craignons aucun contrôle, car nous savons que notre gestion est rigoureuse et nos actions mesurables. Mais notre utilité dépasse le cadre sanitaire strict. Ancrées dans nos territoires, nos CPTS entretiennent une proximité précieuse avec les élus locaux. Nous sommes les vigies de la santé de nos bassins de vie, capables d'alerter rapidement sur les tensions démographiques, les déserts médicaux émergents, les besoins de nos populations vieillissantes. Cette fonction d'alerte, relayée auprès des décideurs territoriaux, permet d'anticiper plutôt que de subir.

Avec plus de 800 CPTS couvrant 82 % de la population, le mouvement est massif et irréversible. Certaines structures doivent sans doute progresser ? Certainement. Mais ne jetons pas l'opprobre sur un dispositif qui, chaque jour, prouve son efficacité sur le terrain. Les professionnels de santé et les citoyens que nous servons peuvent en être certains : notre CPTS continuera d'agir avec détermination, transparence et efficacité. Parce que nous sommes utiles. Tout simplement.

Jean-Pierre Barral, Président

Mathieu Lamarque, Vice-président

Arnaud Barbier, Secrétaire général

Jean-François Bouscarain, Trésorier



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Mon Bilan Prévention

J'ai rendez-vous avec ma santé !

Pour faire Mon Bilan Prévention à certains âges clés de la vie, c'est simple !

Je prends rendez-vous avec un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou une infirmière pour faire le point sur mes habitudes de vie, bénéficier de conseils personnalisés et vivre en bonne santé plus longtemps.

Alors, vous aussi poussez la porte d'un professionnel de santé !



Renseignez-vous sur
monbilanprevention.sante.gouv.fr



l'Assurance
Maladie



SOMMAIRE



06



10



22



26

06 ACTUS

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CPTS EN BREF

Informations clés, nouveaux dispositifs, journée de dépistage ou de formation... L'essentiel à savoir !

10 DOSSIER

NOS ACTIONS, NOS PROJETS

Interview. Jean-Pierre Barral revient sur 4 ans de projets au service de la santé et du territoire

Focus. ICOPE : bénéfices et perspectives, en lien avec le parcours gériatrie à naître.

22 ACTION-PRÉVENTION

GESTES D'URGENCE

La CPTS renforce son engagement en faveur de la formation des professionnels de santé aux gestes d'urgence. Êtes-vous à jour ?

26 ACTION-RÉACTION

AU PLUS PRÈS DES FEMMES

Rencontre avec le Dr. Catherine Volk, radiologue à Baillargues.

30 PRATIQUE

AGENDA, CONTACTS UTILES

Vaccination : restons mobilisés

© stock.adobe.com



Depuis le 14 octobre dernier et jusqu'au 31 janvier prochain*, la campagne de vaccination antigrippale bat son plein en France métropolitaine et Outre-mer. Cette période correspond parfaitement au cycle épidémiologique de la grippe.

*possible extension jusqu'en mars

Gardons en mémoire que le virus grippal mute constamment et que cette évolution permanente rend nécessaire une mise à jour annuelle du vaccin pour maintenir une protection optimale. Rappelons par ailleurs que l'Assurance Maladie prend en charge à 100 % le coût du vaccin pour les +65 ans, mais aussi pour les adultes et les enfants (dès 6 mois) présentant certaines pathologies chroniques, pour les femmes enceintes à tous les stades de grossesse, les personnes en situation d'obésité ($IMC \geq 40$) et les résidents d'établissements de soins de suite ou médico-sociaux, quel que soit leur âge. Depuis cette saison, les enfants de 2 à 17 ans sans pathologie chronique peuvent aussi se faire vacciner, avec toutefois une prise en charge à 65 % par l'Assurance Maladie.

► **Conseil :** la vaccination est également recommandée et prise en charge pour les professionnels de santé, les proches aidants et les personnels en contact régulier avec des patients vulnérables. N'hésitez pas, pour cela, à vous rapprocher de tout professionnel habilité : médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme. ■

Tentative d'escroquerie E-CPS : éviter le piège !

Soyez vigilants ! En ce moment, les appels frauduleux visant les professionnels de santé se multiplient. Des cybers attaquent tentent en effet d'usurper des cartes e-CPS en obtenant des informations directement auprès des professionnels de santé. Ils les contactent par téléphone en se faisant passer pour des professionnels d'institutions publiques de santé.

Trois mesures de précaution élémentaires :

- Ne communiquez jamais vos identifiants e-CPS par téléphone.
- Ne transmettez pas de codes SMS.
- Ne partagez pas l'écran de votre terminal/smartphone.

Votre CPTS vous rappelle aussi qu'AUCUN acteur public (ARS, ANS, GRADeS, Assurance Maladie) ne vous demandera ces informations. En cas de doute, contactez l'ANS au 0 806 800 213 (choix 2) ou par mail à monserviceclient.e-cps@esante.gouv.fr ■



© Freepik

La photo souvenir



Jean-Luc Meissonnier, Maire de Baillargues, réalise un test d'audition à l'occasion d'une journée de dépistage organisée, par notre CPTS et la CPAM de l'Hérault, sur sa commune.

« Une excellente opportunité de montrer l'exemple, et d'être moi-même, vigilant sur ma santé », réagit l'élu, invitant chacun à faire de même à chaque fois que des journées comme celles-ci sont organisées au cœur de notre territoire. En l'occurrence, ici (10 octobre) une journée gratuite d'information et de dépistage autour de la santé en général et de trois cancers féminins majeurs en particulier : sein, col de l'utérus et côlon. Bilan de l'opération : 108 dépistages et 157 entretiens / bilans / consultations, représentant 263 rendez-vous au service de la santé.

Merci ! Cette journée n'aurait pas rencontré un tel succès sans l'énergie et la mobilisation de nos partenaires, que nous remercions chaleureusement. Merci donc à : CPAM de l'Hérault, Ville de Baillargues, SONUP Dépistage auditif, Inovie Labosud, Ligue contre le cancer, Institut du cancer de Montpellier (ICM), GRADeS e-santé Occitanie, ainsi qu'à tous les professionnels de santé de notre CPTS

mobilisés pour l'occasion. Mention spéciale, enfin, pour l'Association du Dépistage du Cancer du Sein (Mammobile). Nous avons en effet eu l'honneur de recevoir la visite du Pr. Jean-Louis Lamarque, qui a participé à la création du Mammobile. Beaucoup de femmes, comme aujourd'hui à Baillargues, ont bénéficié de ce dépistage depuis 1989. ■



Guide sur la vulnérabilité à domicile



L'Espace de réflexion éthique Occitanie (EREO) vient de publier un nouveau guide destiné aux professionnels du soin à domicile. Objectif : mieux décrire, pour mieux les comprendre et les accompagner, les situations de vulnérabilité à domicile.

Ce guide, loin de limiter la vulnérabilité à son côté réducteur, en donne une vision plus positive, plus humaine s'inscrivant dans l'éthique du care et aborde la vulnérabilité partagée, que les soignants ont parfois du mal à reconnaître.

Pourquoi on aime :

- ▶ Il traite des enjeux et des questions éthiques liées aux situations de vulnérabilité qui nous imposent de nous adapter
- ▶ Il liste les conséquences des situations de vulnérabilité pour les professionnels du domicile et les ressources mobilisables pour y faire face.
- ▶ Des situations de soin et des verbatims de professionnels. ■

[Téléchargement gratuit >](#)



Nul n'est censé ignorer la loi

Publiée au Journal officiel du 10 juillet 2025, la loi visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé aggrave les peines encourues par les auteurs de violences envers les soignants et les personnels non-soignants. Ces derniers encourrent désormais jusqu'à 7 500 euros d'amende et une peine de travail d'intérêt général. La loi facilite par ailleurs le dépôt de plainte et étend le délit d'outrage (paroles, gestes ou menaces) à tous les professionnels de santé mais aussi à tout membre du personnel d'un établissement de santé, d'un centre de santé, d'une maison de santé, d'un cabinet d'exercice libéral d'une profession de santé, d'une officine de pharmacie, d'un prestataire de santé à domicile, d'un laboratoire de biologie médicale... ■

[Le texte officiel >](#)



Le zonage, remède d'hier aux maux de demain ?

Par Jean-François Bouscarain, infirmier libéral à Valergues

« On parle beaucoup de zonage en ce moment. Ce dispositif qui s'applique à tous les professionnels de santé de ville vise à encourager, voire contraindre les installations selon que le territoire soit jugé suffisamment doté ou non. Sur le papier, l'intention est louable : rééquilibrer l'offre de soins face aux inégalités territoriales criantes. Ici, sur le territoire de la CPTS du Bérange, le verdict est sans appel pour les infirmiers et kinésithérapeutes : nous serions en surnombre. Un professionnel part ? Un le remplace, mais pas un de plus ! En surnombre, vraiment ? Face au vieillissement accéléré de la population, au choc



démographique annoncé pour 2030, au désintérêt manifeste des nouvelles générations pour l'installation libérale – qui leur préfèrent les remplacements, moins contraignants –, serons-nous vraiment de trop dans les années à venir ? La qualité des soins tient à si peu de choses. On raisonne aujourd'hui en densité, en ratios, en quotas. Mais ne devrait-on pas surtout réfléchir en termes d'attractivité pour les professionnels d'aujourd'hui et de demain ? Réguler l'offre, certes, c'est nécessaire face aux inégalités. Nous en avons tous conscience. Mais ce raisonnement tiendra-t-il encore dans un avenir pas si lointain, quand les départs massifs à la retraite rencontreront une génération qui préfère la flexibilité à l'engagement ? La question mérite d'être posée. » ■

AVC : un seul réflexe peut tout changer



© stock.adobe.com

Le saviez-vous ? L'Accident Vasculaire Cérébral bouleverse chaque jour en Occitanie la vie de 40 personnes. Cinq resteront lourdement handicapées, deux ne survivront pas.

L'AVC représente aujourd'hui la première cause de handicap acquis chez l'adulte, la deuxième cause de démence et la troisième cause de mortalité en France. Mais une prise en charge rapide réduit la mortalité de 30 % et limite considérablement la gravité des séquelles. La différence entre une récupération complète et un handicap à vie se joue dans les premières heures, parfois les premières minutes.

► **Les signaux qui ne trompent pas.** Le cerveau, privé d'oxygène, envoie des signaux de détresse immédiatement perceptibles : déformation du visage (le sourire devient asymétrique, un côté du visage semble paralysé), difficultés pour parler ou comprendre une conversation et, enfin, un bras ou une jambe qui refuse soudainement d'obéir.

► **Le seul réflexe :** composer le 15 immédiatement. Les équipes du SAMU sont spécifiquement formées pour cette urgence. Elles peuvent déclencher

immédiatement la filière régionale AVC, coordonner le transport vers l'unité neurovasculaire la plus appropriée et commencer les premiers traitements pendant le transport. En Occitanie, une filière régionale d'excellence a été mise en place pour optimiser la prise en charge des AVC. Elle garantit que chaque patient bénéficie du meilleur traitement possible, dans les meilleurs délais, quel que soit son lieu de résidence. Les unités neurovasculaires disposent des technologies les plus avancées: thrombolyse pour dissoudre les caillots, thrombectomie mécanique pour les extraire, surveillance continue spécialisée.



« En tant que professionnels de santé, nous avons un rôle crucial dans cette chaîne de survie. Chaque consultation, chaque contact avec nos patients et leurs familles, représente une opportunité de transmettre ces messages vitaux. Nos salles d'attente peuvent devenir des lieux d'information privilégiés. Un simple affichage rappelant les signes d'alerte et le numéro 15 peut sauver une vie. Car souvent, c'est dans ces moments d'attente que les patients ou leurs accompagnants évoquent des épisodes qu'ils ont minimisés », indique le Dr. Mathieu Lamarque, rappelant que l'AVC se combat aussi au quotidien, par la prévention. ■



JEAN-PIERRE BARRAL, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

PRÉSIDENT DE LA CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

66

Un parti collectif

Depuis sa création, la CPTS Montpellier Est-Bérange incarne une ambition, celle de professionnels de santé qui ont saisi cette opportunité inédite qui leur était donnée : reprendre la main sur l'organisation des soins, au plus près des besoins de leur territoire. Dr. Jean-Pierre Barral, président et co-fondateur (aux côtés du Dr. Mathieu Lamarque), de notre CPTS, a souhaité profiter de l'occasion de ce 10^e numéro de Territoire Santé pour dresser un bilan sans concession de ces années fondatrices.

De l'élan collectif né pendant la crise COVID aux objectifs mesurés et mesurables atteints par les équipes, de l'ouverture de la Maison médicale de garde de Mauguio aux conventions hospitalières, des parcours de soins

structurés aux journées de prévention qui mobilisent la population... Il décrit une véritable communauté de soignants qui s'est organisée avec efficacité.

N'en demeure pas moins, en France, un climat de polémique auxquelles les CPTS n'échappent pas. Face aux critiques de la Cour des comptes, aux défis du renouvellement des générations soignantes et aux contraintes réglementaires, le président de la CPTS assume une vision et oppose des bénéfices évidents pour les patients, comme pour les professionnels de santé. 2026 en apportera d'ailleurs la preuve ! Et elle s'annonce d'ailleurs comme une année charnière avec l'ouverture de la MSP de Mauguio, riche de son plateau technique. Retour sur un pari collectif réussi.

Cela fait plus de 4 ans, déjà, que la CPTS Montpellier Est-Bérange est active sur son territoire. Quel bilan en tirez-vous, à ce stade ?

Cette CPTS est née de la volonté de saisir l'opportunité toute nouvelle qui était offerte aux acteurs de santé de prendre l'initiative dans l'élaboration et la construction des réponses à apporter sur leur zone d'activité. Cela, afin d'améliorer la prise en charge de nos concitoyens dans le domaine du soin, mais aussi des problèmes sanitaires au sens large. Il s'agissait donc d'un défi à la fois vertigineux devant l'ampleur de la tâche, mais aussi enthousiasmant et dynamisant, puisque nos professions nous poussent par nature à avoir le sens du bien commun. C'est sur cette fibre-là et le sens des responsabilités de l'ensemble des professionnels de santé que nous avons misé.

Nous avions eu auparavant une première expérience très positive de ce sens collectif spontané et de cette énergie qui en découle lorsque les enjeux le nécessitent, à l'occasion de la pandémie de COVID-19 : dans plusieurs communes, de nombreux professionnels de santé s'étaient alors organisés spontanément pour répondre au mieux à cette crise sanitaire inédite et hors norme, souvent appuyés et en lien avec leurs élus locaux. Nous savions donc que nous pouvions compter sur ce même élan de mobilisation dès lors que les missions sont en cohérence avec l'essence même de nos vocations.

Par ailleurs, la notion de zone territoriale géographique et les budgets annoncés pour élaborer des projets cohérents et adaptés à ces territoires devaient être un élément de motivation et de responsabilisation collective. En termes d'adhésion, les effectifs n'ont cessé d'augmen-

ter depuis la naissance de notre CPTS pour atteindre aujourd'hui le nombre de 300 adhérents, toutes professions confondues. Les multiples missions auxquelles nous devons répondre et les nombreux projets qui en découlent permettent à un grand nombre de volontaires de s'investir activement dans un domaine de leur choix.

Lesquels ?

En termes de réponses à ces différentes missions et aux enjeux spécifiques de notre territoire, elles sont tellement nombreuses et variées que je n'en citerai que quelques-unes qui illustrent bien nos actions et notre bilan :

■ Des conventions de partenariats ont progressivement été mises en place avec de nombreux établissements publics ou privés afin de faciliter et fluidifier les prises en charge hospitalières de nos patients.

■ La Maison médicale de garde de Mauguio, ouverte en 2022 à l'initiative de quelques-uns d'entre nous et sous l'impulsion du Dr Audrey Privat, dans laquelle s'investissent des médecins et des infirmières de notre territoire afin d'assurer une permanence de soins le week-end pour la population locale. Bientôt cette MMG déménagera sur un pôle dédié et son niveau de compétences et de prise en charge sera optimisé par la présence d'un plateau technique élaboré avec biologie et imagerie en coupe (TDM + IRM), grâce à notre partenariat avec les groupements de professionnels concernés.

■ L'ouverture de consultations délocalisées de médecine générale, de spécialistes, de paramédicaux pour une meilleure couverture du territoire (Mudaison).

■ Les nombreuses actions de prévention mises en place sur différentes communes de notre zone géographique : mammographie de dépistage, frottis, dépistage BPCO, distribution du kit colon, dépistage diabète, dépistage troubles visuels et auditifs, interventions de prévention et santé sexuelle auprès des collégiens...

■ Le parcours de soins cardio avec une forte implication des IDE en mesure d'améliorer le pronostic des insuffisants cardiaques.

“ Nos professions nous poussent par nature à avoir le sens du bien commun.



Les docteurs Mathieu Lamarque et Jean-Pierre Barral, les deux cofondateurs de la CPTS Montpellier Est Bérange.

- La prise en charge multidisciplinaire des enfants et adolescents en surpoids.
- Le parcours de soins gériatrique en cours d'élaboration...

Cette liste d'actions est loin d'être exhaustive mais elle illustre bien l'ampleur de la tâche et le chemin parcouru en quelques années depuis la naissance de notre CPTS. Elle traduit aussi le volontarisme et le dynamisme de ses

“ Nous payons aujourd'hui les conséquences de politiques bien antérieures aux CPTS.

adhérents, ainsi que la qualité du travail de nos coordinateurs qui au quotidien assurent l'ensemble des tâches organisationnelles liées à cette activité permanente. Enfin en termes de chiffres concrets, nous pouvons être fiers de nos professionnels sur notre territoire, puisque notre bilan peut se résumer en toute objectivité à l'évaluation annuelle de nos actions faite par la CPAM qui nous finance : chaque année le taux de réalisation des objectifs fixés avoisine les 98 %. Bien sûr tout n'est pas parfait et peut être perfectible et il reste encore beaucoup à faire... Mais c'est ce qui nous motive, et notre cohésion et nos résultats nous encouragent à persister.

Peut-on dire qu'il y a un avant/après CPTS du Bérange ?

Il est évident qu'il y a pour les professionnels de santé un avant et un après CPTS. Nous sommes pour la plupart des professions indépendantes, dites « libérales », ce qui sous-entend une certaine dose d'individualisme... ajouté au légendaire esprit gaulois quelque peu récalcitrant qui fait notre nation... Mais cela peut être une vertu : les initiatives naissent, et autour d'elles la cohésion et la fusion des énergies. Seule la bonne volonté compte car c'est elle qui permettra le consensus et le dynamisme de l'action.

Et la CPTS est un cadre et un outil qui laisse la place à ces initiatives individuelles souvent pleines de bon sens et de concret qui colle au terrain. La réussite vient précisément de là : là où échoueraient des directives contraignantes « venues d'en haut », des sphères supraterrioriales souvent trop éloignées de la réalité et des enjeux locaux, qui ignorent tout de l'état d'esprit des acteurs concernés... l'initiative locale peut réussir, car sa motivation est son moteur, sa ▶

“ Avec la création de la CPTS, nous sommes passés en quelques mois d'un état de professions libérales individualistes et parfois isolées, à une communauté organisée de professionnels libéraux pour un objectif et un horizon plus larges que les murs de notre cabinet ou notre bureau.

connaissance du terrain est son atout. Elle sera ensuite portée par des résultats concrets et palpables, ou au contraire remise en question dans un esprit constructif.

Le pari est bien de faire germer ces initiatives et d'arriver à fédérer tous ces élan de bonne volonté dans un objectif commun. Avec la création de la CPTS, nous sommes ainsi passés en quelques mois d'un état de professions libérales individualistes et parfois isolées, à une communauté organisée de professionnels libéraux pour un objectif et un horizon plus larges que les murs de notre cabinet ou notre bureau. Il n'y a qu'à se référer au nombre de groupes WhatsApp, de mails, et d'échanges en lien avec la CPTS et ses missions pour s'en convaincre. Collectivement, nous prenons conscience des écueils de notre système de santé et de l'utilité de nos actions pour y faire face et nous ne nous sentons plus seuls face au défi.

De leur côté, même s'ils ne savent pas clairement ce qu'est une CPTS, les usagers s'approprient peu à peu les outils qu'elle met à leur



Retrouvez tous nos magazines “Territoire Santé” à découvrir en version digitale, en scannant le QR-code.



disposition : les journées de prévention sont toujours un succès et cette année encore lors des journées « Santé des femmes », nous avons comptabilisé 144 mammographies, 65 frottis, 59 distributions de kit de dépistage du cancer colorectal.

Grâce à l'information fournie par les municipalités ils savent maintenant qu'une permanence de soins est organisée en journée le week-end sur Mauguio. La coordination peut être sollicitée par des patients en recherche de médecin traitant ou d'autre professionnel de santé disponible. Notre site internet est régulièrement visité, et, signe révélateur, notre magazine trimestriel à destination des professionnels de santé passionne nos patients dès qu'on le laisse à disposition dans nos salles d'attente, au point qu'ils nous l'empruntent souvent pour prolonger leur lecture.

Le dernier rapport de la Cour des comptes n'est pas tendre avec les CPTS. Pour en avoir fait lecture, comment notre CPTS se situe-t-elle ?

Il est possible que certaines CPTS aient connu des dérives ou des problèmes de gestion, ou simplement que les objectifs financés n'aient pas été atteints. Piloter une CPTS n'est pas chose facile. Il est nécessaire d'arbitrer, de faire des choix. Mais il s'agit d'argent public et les sommes sont conséquentes. Il est donc normal qu'il y ait un contrôle sur la façon dont il est utilisé et qu'une évaluation du résultat soit faite au regard des subventions allouées aux CPTS.

Pour autant on ne peut pas reprocher à ces structures naissantes de ne pas avoir, en quelques années d'existence, réussi à tout solutionner, là où toutes les autres politiques de santé ont échoué depuis des décennies. Les déserts médicaux, la carence de l'offre de soins et l'accès aux soins ne seront pas résolus d'un coup de baguette magique... et comme dans d'autres domaines, nous payons aujourd'hui les conséquences de politiques bien antérieures aux CPTS.

Il ne s'agit donc pas de regarder globalement si le verre est à moitié plein ou à moitié vide, mais bien d'évaluer sur chaque territoire si l'investissement des professionnels de santé s'est concrétisé par des progrès significatifs dans une période très tendue, et s'il permettra de passer un cap critique pour assurer la transition vers des jours que nous espérons meilleurs. L'obtention (grâce à M. Didier Jaffre, directeur de l'ARS Occitanie et à notre ancien ministre de la santé M. François Braun) d'un scanner, d'une IRM et d'une enveloppe supplémentaire pour faire évoluer notre MMG est un exemple flagrant de ces avancées territoriales grâce à notre CPTS.

En ce qui concerne notre fonctionnement, nous nous inscrivons dans la durée et nous devons assurer la pérennité de nos actions. Il faut donc des engagements durables. Par conséquent, les heures consacrées par les professionnels de santé à la CPTS sont indemnisées selon un barème préconisé par les URPS. Il ne s'agit pas ici de faire fortune mais que le travail fourni soit justement reconnu. Nous avons ensuite des frais de personnel pour assurer le gros travail de

coordination et de secrétariat, ainsi que pour le fonctionnement de notre MMG. Le reste de nos dépenses pour faire simple et sans rentrer dans les détails comptables est constitué des frais de fonctionnement courant et des fournitures et frais inhérents à nos missions.

Notre balance de trésorerie chaque année est à l'équilibre proche de zéro, l'intégralité des sommes dépensées servant à financer la bonne marche de notre CPTS et le maximum d'actions dans le cadre de nos missions. Notre comptabilité est suivie par un expert-comptable et validée chaque année par un commissaire aux comptes. Elle est exposée lors de nos AG annuelles. ▶



Une douzaine de « Journées Santé des femmes » ont déjà pu être organisées par la CPTS Montpellier Est-Bérange.

Le point ICOPE

avec Arnaud Barbier, animateur territorial ICOPE,
masseur-kinésithérapeute à Baillargues et secrétaire de notre CPTS.

Notre territoire s'est emparé très tôt du dispositif ICOPE. Pourquoi ?

Nous avons été parmi les premiers en région à signer cet engagement, en convention avec l'IHU du Gérontopôle de Toulouse. Cela nous ramène à fin 2021-début 2022. À l'époque, la prévention n'occupait pas encore une place aussi centrale dans nos métiers de santé. Notre ambition, au sein de la CPTS, a donc été de promouvoir un outil qui puisse fédérer un large éventail de professionnels de santé, en démontrant l'intérêt de la coordination. ICOPE offre une traçabilité et un suivi des fonctions essentielles du patient, avec un accès direct aux soignants. Je rappelle que l'Occitanie est le berceau de création d'ICOPE, outil promu par l'OMS et assorti d'objectif très ambitieux à l'échelle non seulement locale et nationale, mais aussi mondiale. Adopter ICOPE, c'est aller dans le sens du progrès commun.

Comment avez-vous déployé ce dispositif auprès des différents acteurs du territoire ?

J'ai fait le choix, avec les équipes de la CPTS, d'agir simultanément sur plusieurs fronts. Nous avons d'abord sensibilisé les professionnels de santé et les patients via la CPTS, puis nous sommes allés vers les établissements du secteur médico-social. En parallèle de cela, nous avons noué des liens - et nous continuons de le faire - avec plusieurs communes (Baillargues, Le Crès, Sussargues, Saint-Geniès-des-Mourgues, Castries, Mauguio...) notamment via la prise en charge en soins de santé ambulatoires, pour accompagner les seniors les plus isolés et leurs aidants. Nous avons également



investi les manifestations dédiées, comme le Salon des seniors, et formé plusieurs acteurs sociaux et médico-sociaux. La CARSAT s'est ainsi fortement engagée à nos côtés. Par ailleurs, et je fais là référence à mon rôle d'animateur de la Mission 6, j'ai contribué à promouvoir et faire connaître ICOPE sur d'autres territoires : Montpellier, Béziers, Sète, Agde... Aujourd'hui, ICOPE fait réellement partie du paysage de la prévention. Les gens connaissent l'outil, en comprennent l'intérêt, et nous observons une augmentation fulgurante des évaluations et des auto-évaluations STEP 1, stimulées notamment par nos communications et celles du Gérontopôle. À l'échelle nationale, plus de 100 000 personnes ont été incluses, dont plus de 500 rien que par l'action de notre territoire.

Quelles perspectives pour 2026 ?

Le repérage des patients va maintenant permettre de les intégrer dans des parcours de soins. ICOPE STEP 1 devient un véritable outil d'aiguillage pour faire entrer les patients dans un parcours pluriprofessionnel. Ce parcours est actuellement en validation auprès de l'Assurance Maladie pour ce qui concerne la MSP. Et un parcours de soins va aussi naître au sein de notre CPTS en 2026. L'enjeu est majeur : nous sommes 1,8 million de plus de 80 ans en France, nous serons 5 millions en 2030... Cette population devra être maintenue à domicile car nous n'aurons jamais, en France, la capacité d'établissements suffisante pour prendre en charge tout le monde ! Intégrer le STEP 1 comme élément de repérage systématique nous permettra d'identifier et d'accompagner précocement les patients concernés par une perte constatée ou prévisible d'autonomie. C'est un système de suivi efficace, encadré et sécurisé. Dès le début, nous avons cherché à aller plus loin, et c'est ce que nous accomplissons aujourd'hui.

Enfin, le bilan de nos actions est avalisé par l'évaluation de la CPAM qui nous situe chaque année à environ 98 % d'objectifs atteints. Cette évaluation est donc notre garant et montre bien que les résultats sont là et à la hauteur des sommes qui sont investies au service de notre territoire en matière d'amélioration de la santé.

Où pourrions-nous être « meilleurs » ?

Bien sûr nous sommes perfectibles et nous devons tendre à améliorer davantage nos services. Il semblerait d'après les chiffres de la CPAM que nous devons progresser en particulier sur le taux de dépistage du cancer colorectal qui reste en dessous des objectifs fixés. Nous avons fait un gros effort avec nos collègues pharmaciens et lors des journées de prévention pour distribuer plus largement le kit de dépistage et sensibiliser davantage la population pour convaincre (car in fine nous ne pouvons pas faire le test à la place des usagers...).

De même, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers et médecins font un gros travail auprès de leur patientèle pour permettre une meilleure couverture vaccinale de la population (rappels, vaccin zona, vaccin pneumocoque, grippe, covid...) et je suis persuadé que nos chiffres sur le sujet seront en nette progression. Par ailleurs, nous essayons de mettre en place chez les médecins des créneaux de consultation sans rendez-vous à disposition du SAS pour améliorer l'accès aux soins de premier recours. Ce dispositif n'est pas encore performant et nous avons pu identifier divers obstacles sur la chaîne organisationnelle. Nous travaillons avec les différents acteurs à améliorer ce service.

Notre CPTS a mis sur pied deux parcours de soin, qui entrent désormais dans leur phase de croisière. Comment cela se passe-t-il ?

Le parcours de prise en charge du surpoids de l'enfant et de l'adolescent s'est bien développé à l'initiative du Dr. Boyer depuis plusieurs années. Il a connu un nouvel essor avec le Dr. Rieu-Clotet, qui a repris le flambeau avec une équipe d'intervenants dynamique. Il s'agit d'une prise en charge multidisciplinaire faisant intervenir médecin, psychologue, diététicienne, éducation thérapeutique. Nous sommes ainsi ►

actuellement à l'effectif maximum de prise en charge que peut assurer notre CPTS compte tenu de la subvention allouée à cette mission. Le parcours insuffisance cardiaque est piloté par le Dr. Cyteval, cardiologue à Vendargues. Il est basé sur une surveillance infirmière qui doit savoir reconnaître les signes de décompensation et qui a la délégation pour majorer le traitement diurétique en l'absence du médecin traitant, afin d'éviter une hospitalisation souvent délétère pour le patient. Cela a nécessité une formation assurée par le Dr. Cyteval à destination des médecins et des infirmières, afin d'améliorer le repérage des insuffisants cardiaques et d'optimiser leur prise en charge. Une rémunération spéciale des infirmières a été assurée par la CPTS dans ce cadre puisqu'il n'existe pas de cotation spécifique à ce jour.

Le troisième parcours à naître sera la gériatrie : pourquoi avoir retenu ce sujet ?

L'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, font que les pathologies gériatriques et la dépendance sont des sujets pluriquotidiens et complexes pour les soignants, et le profil démographique de notre territoire, même s'il reste relativement jeune, est en adéquation avec cette tendance générale. La population gériatrique est souvent une population polypathologique donc complexe sur le plan médical. À cela s'ajoute souvent la perte d'autonomie brutale ou progressive qui accompagne le vieillissement et qui est un problème social de taille. L'isolement dans une société où les familles sont souvent géographiquement dispersées contribue à aggraver cette fragilisation du 3e âge. Face à cette situation médicalement et socialement lourde, le soignant est souvent démuni et dépassé. Il faut alors une réponse adaptée au niveau territorial, souvent complexe, nécessitant plusieurs intervenants simultanés ou successifs, et le recensement précis des ressources. D'où la nécessité de construire un parcours de soins élaboré, pouvant répondre à l'ensemble des problématiques de la personne âgée fragile.

Un autre sujet d'importance, c'est le renouvellement des générations de soignants, compromis par une réglementation assez rigide sur l'installation des médecins, des kinés, des infirmiers...

Le 16 janvier 2025, la CPTS Montpellier Est Bérange tendait le micro au Dr. Jean-Jacques Ormières, co-fondateur de l'association d'entraide MOTS, pour évoquer un principe indispensable pour affirmer notre qualité d'accueil : la « pair aidance ».



Le problème du renouvellement des soignants a de multiples causes. On peut parler en premier lieu du numerus clausus pour les médecins, basé sur le postulat biaisé qu'il fallait réduire l'offre de soins pour faire des économies de santé, et à travers lequel nos décideurs ont trop longtemps voulu ignorer ou sous-estimer les besoins réels. Mais il existe bien d'autres entraves à ces métiers de vocation et on ne va pas toutes les répertorier ici.

Les métiers du soin sont des métiers de service à la personne, donc exigeants en investissement personnel car les besoins sont sans limite. Ils ne prennent ni congés ni RTT en matière de santé. Mais il s'agit d'un choix assumé. Par contre, d'une manière générale, nos professions de santé ont de plus en plus de contraintes qui leur sont imposées d'autorité et dont il est diffi-



cile de s'émanciper. Ces injonctions contribuent malheureusement à réduire leur attractivité. La réglementation à l'installation, qui de fait va s'immiscer dans la vie privée et le choix de vie, en fait partie et est en effet un obstacle de taille par la réduction de liberté considérable qu'elle représente. L'option de mesures incitatives, à condition qu'elles soient à la hauteur des enjeux, donnerait l'occasion de proposer un choix librement assumé et non contraint, et permettrait probablement un renouveau de vocations.

Une des grandes particularités de notre CPTS c'est que sur son territoire, il n'y a aucun établissement de santé.

Cette singularité justifie pleinement l'investissement des médecins du territoire dans notre MMG et l'évolution de celle-ci vers un niveau

inégalé en termes d'équipement et plateau technique, afin de faire face sur notre zone géographique à des soins de 1^{er} recours et une permanence des soins élaborés. Cet aspect dynamisera aussi l'ouverture sur le même site de la MSP de Mauguio, le développement des soins non programmés en semaine, ainsi que l'attractivité pour l'installation sur notre territoire de spécialités qui nécessitent et affectionnent un tel appui technique.

Mais cela ne suffit pas. Au-delà de ces aspects d'un premier et second recours efficace, nous avons aussi besoin d'un accès fluide à l'hospitalisation dans des services médicaux et chirurgicaux de qualité, dans toutes les spécialités, garantissant un éventail de prise en charge complet en fonction des besoins. Ceci nous a naturellement amenés à négocier et signer des conventions de partenariat avec bon nombre d'établissements de soins situés autour de notre territoire. À travers elles, nous avons l'engagement et l'assurance que l'établissement en question fera le nécessaire pour faciliter l'admission et la prise en charge de nos patients, ainsi que pour favoriser les relations et les liens avec les soignants en charge du patient lors du retour à domicile. L'éloignement géographique qui est toujours un obstacle est ainsi efficacement compensé par le renforcement du lien professionnel.

Un grand rendez-vous marquera 2026 : l'ouverture dans l'été de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Mauguio, avec son plateau technique, des médecins titulaires sur place. Quel sera le principal avantage de l'arrivée de ce nouvel acteur du soin sur notre territoire ?

Comme je l'exposais dans la question précédente, la présence sur site de la MSP adossée à la MMG et à un plateau technique performant regroupant notamment de l'imagerie en coupe et un centre de prélèvements donnant accès à la biologie, devrait nous donner une efficacité remarquable dans la prise en charge des patients hors établissement de soins. Reste l'éternel problème essentiel de la main-d'œuvre pour faire tourner une telle structure, mais je ne doute pas de son attractivité pour les professionnels de santé et de la satisfaction à travailler dans de telles conditions. ▶



Le Bureau au complet : Arnaud Barbier (masseur-kinésithérapeute), les docteurs Lamarque et Barral et Jean-François Bouscarain (infirmier libéral).

Dans les cartons, il y a aussi l'ouverture d'un centre de soins non programmés (SNP) pluriprofessionnel à Baillargues. Où en sommes-nous ?

En réalité, il s'agit de la création toute récente de notre MSP sur Baillargues. Nous avons souhaité lui conférer une particularité inédite pour une MSP afin de répondre aux besoins identifiés : la charte oblige tous ses adhérents quelle que soit leur spécialité, à consacrer une partie de leur activité à du soin non programmé (dentiste, kiné, orthophoniste, sage-femme, infirmier, médecins...). À l'heure actuelle il s'agit d'une MSP multi-sites, chaque intervenant exerçant dans son cabinet. À terme, nous avons le projet de regrouper toutes les activités de la MSP sur un site unique au centre du village. Notre maire, qui soutient et veut faciliter le projet, nous a mis en lien avec le promoteur que nous avons rencontré à plusieurs reprises. En ce sens, il devrait donc bien y avoir un centre de SNP multiprofessionnel à Baillargues au travers de notre MSP uni-site, ce qui est une innovation.

Quel message souhaitez-vous adresser aux professionnels de santé qui nous liront ?

L'idée de CPTS est une chance pour les professionnels de santé qui souhaitent s'investir car

pour la première fois on leur donne la possibilité de s'exprimer, et on leur donne les clés et les financements pour agir sur leur propre terrain. Les missions et les objectifs qui nous sont fixés paraissent cohérents, à nous d'inventer les solutions qui nous paraissent le mieux adaptées à nos attentes et aux besoins de notre territoire local. C'est quand même bien plus enthousiasmant et motivant que de subir des projets que nous n'avons pas choisis et qui nous contraignent. Pour cela il est essentiel d'y assurer une intégration optimale pour une bonne cohésion et que chacun se sente à sa place. Il faut donc être attentif aux professionnels qui s'y engagent, et essayer de tenir compte de chacun avec ses compétences et ses aspirations, ce à quoi s'emploie sans relâche et avec brio Isabelle notre coordinatrice. Il est donc primordial de créer du lien, que les professionnels de santé d'un même territoire se rencontrent, se parlent, apprennent à se connaître et parfois à se découvrir. C'est la raison pour laquelle nous essayons chaque année de proposer un moment convivial. La proximité géographique ne suffit pas pour faire travailler les gens ensemble, il faut une proximité relationnelle. À partir de là, l'entraînement des uns par les autres créera la dynamique nécessaire pour bâtir des projets concrets. Alors rejoignez-nous et faites-en l'expérience. ●



ACTIONS

PRÉVENTION P.22

La formation, premier réflexe d'urgence

La CPTS s'engage pour renforcer la culture du secours et rappelle l'obligation de se former.

RÉACTION P.26

Christine Volk, médecin radiologue

Seule radiologue de Baillargues, Christine Volk se raconte, balayant au passage quelques clichés délétères en matière de dépistage.

Êtes-vous à jour sur vos formations en gestes d'urgence ?

Se former pour mieux réagir : la CPTS en première ligne face à l'urgence. Dans le cadre de ses missions de prévention (Mission 3) et de gestion des crises sanitaires exceptionnelles (Mission 4) et d'accompagnement des soignants (Mission 6), la CPTS Montpellier Est Bérange renforce son engagement en faveur de la formation des professionnels de santé aux gestes d'urgence. Rappelons-le : dans une situation critique, chaque minute compte. Savoir réagir, alerter et prodiguer les bons gestes peut sauver une vie. C'est tout l'enjeu de la formation AFGSU 2 dont traite cet article, aujourd'hui passage obligé pour l'ensemble des soignants.

© stock.adobe.com

DE QUOI S'AGIT-IL ? L'AFGSU niveau 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) s'adresse à tous les professionnels de santé inscrits à la quatrième partie du Code de la santé publique. Elle vise à doter les soignants de « réflexes indispensables » pour identifier une urgence vitale, assurer les premiers gestes de secours et organiser la prise en charge en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

EN CLAIR. Cette formation de 21 heures, délivrée par les CESU (Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence), alterne apports théoriques, démonstrations et mises en situation pratiques. Les participants y apprennent à réagir face à un arrêt cardiaque, à stopper une hémorragie, à gérer un malaise grave, mais aussi à faire face à des situations sanitaires exceptionnelles telles qu'une catastrophe naturelle, un accident collectif ou une crise épidémique.

VALIDITÉ. La certification AFGSU 2 est valable quatre ans. Passé ce délai, un recyclage obligatoire doit être effectué pour maintenir la validité de l'attestation. Ce renouvellement régulier garantit la mise à jour des connaissances et l'adaptation aux nouveaux protocoles d'urgence. L'AFGSU 2 n'est pas seulement une recommandation : elle constitue une obligation réglementaire pour la majorité des métiers du secteur médical et paramédical. Cette exigence repose sur plusieurs textes de référence, notamment l'arrêté du 30 décembre 2014, modifié par l'arrêté du 1^{er} juillet 2019, et la circulaire du 27 mai 2010 qui en précise les modalités d'application. « Ces textes encadrent la formation initiale et continue de l'ensemble des professions de santé : médecins, infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, techniciens de laboratoire, ambulanciers, ou encore aides médico-psychologiques. Ils imposent également aux étudiants en santé de



valider l'AFGSU 2 avant d'obtenir leur diplôme, condition indispensable à la pratique en milieu de soins », rappelle Yann Reynaud, coordinateur de la CPTS Montpellier Est-Bérange.

Les conséquences d'une AFGSU non renouvelée

La détention d'une AFGSU 2 valide ne relève pas seulement d'un devoir professionnel, mais d'une obligation légale assortie de conséquences précises en cas de non-renouvellement. « Pour les professionnels de santé, l'absence de cette attestation expose à des sanctions administratives : les ordres professionnels peuvent suspendre le droit d'exercice, notamment lors de contrôles ou d'incidents engageant la responsabilité du praticien », indique le Dr. Mathieu Lamarque, vice-président fondateur de notre CPTS. « Dans des situations plus graves, la responsabilité pénale du professionnel peut ▶

Comment financer sa formation ?

Se former aux gestes et soins d'urgence représente un investissement nécessaire pour la sécurité des patients comme pour la montée en compétence des soignants. Bonne nouvelle : plusieurs dispositifs permettent de financer tout ou partie de la formation AFGSU 2.

Pour les professions libérales, le FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) prend en charge les frais pédagogiques, avec des taux souvent très avantageux. Les médecins libéraux peuvent quant à eux s'appuyer sur le FAF-PM (Fonds d'Assurance Formation de la Profession Médicale), un dispositif spécifiquement dédié aux formations médicales obligatoires. Les salariés du secteur privé de la santé peuvent bénéficier d'un financement via l'OPCO Santé, à condition que la demande soit validée par l'établissement employeur. Ce dernier reste un interlocuteur clé pour monter le dossier et s'assurer du respect des critères d'éligibilité. Les conditions et plafonds de prise en charge peuvent varier selon la profession, le mode d'exercice et la durée de la formation. Il est donc recommandé de contacter directement l'organisme compétent.

>>> La CPTS Montpellier Est Bérange est à vos côtés et peut vous orienter vers les bons dispositifs et en favorisant l'accès à la formation sur le territoire !



être retenue. En cas d'accident où un défaut de formation serait considéré comme une négligence manifeste, la faute pourrait être qualifiée de faute caractérisée, avec des conséquences disciplinaires et judiciaires », insiste Jean-François Bouscarain, infirmier libéral et trésorier de notre association. Du côté des employeurs, la réglementation impose également une vigilance accrue. Les établissements de santé publics et privés ont l'obligation de vérifier la validité de l'attestation AFGSU 2 de leurs salariés et de s'assurer de son authenticité auprès du CESU émetteur. Un refus d'embauche fondé sur l'absence de cette certification est non seulement légal mais recommandé, dès lors que le poste exige la maîtrise des gestes d'urgence. Les directions d'établissement doivent aussi veiller à la correspondance entre la qualification du professionnel et le poste occupé. Cette rigueur contribue à sécuriser la qualité des soins, la sécurité des patients et la responsabilité juridique des structures de santé.

Former pour anticiper : le rôle clé de la CPTS

Au-delà du cadre réglementaire, la CPTS Est Bérange place la formation AFGSU au cœur de sa stratégie territoriale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans trois des missions confiées aux CPTS : la Mission 3 liée à la prévention, la Mission 4 qui vise à assurer la préparation et la coordination en cas de crise sanitaire exceptionnelle et la Mission 6

La CPTS Montpellier Est Bérange forme les soignants aux gestes d'urgence

La CPTS Montpellier Est Bérange organisera en 2026 de nouvelles sessions de formation AFGSU 2 ouvertes aux professionnels de santé du territoire. Attention : elles se tiendront à nouveau dans la limite de 12 participants par session.

Après une première session en novembre dernier, une session de printemps affichant déjà complet, et face à l'intérêt croissant des professionnels, de nouvelles dates sont à l'étude pour 2026 afin de permettre à chacun de se former aux gestes d'urgence. Ces formations, encadrées par des formateurs agréés des CESU, s'inscrivent dans la volonté de la CPTS de renforcer la culture du secours. Cette formation de niveau 2 approfondit la prise en charge des urgences vitales et potentielles : réanimation cardio-pulmonaire, gestion des détresses respiratoires, hémorragies, brûlures, traumatismes ou encore accouchement inopiné. Elle inclut aussi un module consacré à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles. À noter qu'une réactualisation des connaissances est obligatoire (art. 5 de l'arrêté) tous les 4 ans. Non seulement, il y a obligation d'être formé « mais aussi une obligation de mise à jour ».

>>> Pour être tenu informé des prochaines formations prévues, envoyez un mail à Isabelle Mendez : coordinationcptsberange@gmail.com

sur l'accompagnement des soignants. « Maintenir ses certifications à jour, c'est garantir une réactivité optimale face aux situations d'urgence et contribuer à une meilleure prise en charge des patients. La formation offre aux soignants les outils et les réflexes nécessaires pour intervenir avec méthode et efficacité », insiste Isabelle Mendez, coordinatrice de la CPTS Montpellier Est Bérange. En soutenant la diffusion de la formation AFGSU 2 et en garantissant l'accès au recyclage régulier pour tous les soignants, la CPTS Est Bérange participe activement à la sécurité sanitaire collective. Former, recycler, coordonner : trois piliers d'une même ambition, celle de bâtir un territoire plus solidaire, réactif et résilient face aux urgences et aux crises. ■

FRANCE VILLENEUVE, MÉDECIN GÉNÉRALISTE À VENDARGUES

« Pour la survie du patient, chaque seconde compte »

Installée à Vendargues depuis cinq ans, France Villeneuve, médecin généraliste, a récemment participé à une session de formation AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence). Elle partage son expérience et rappelle l'importance de rester formé aux situations d'urgence.

Pourquoi avoir suivi la formation AFGSU ?

Pour être honnête, je me suis lancée car on m'a rappelé qu'il existait une obligation de renouveler cette formation tous les quatre ans. J'avais déjà participé à plusieurs formations de premiers secours au cours de ma vie - au lycée, lors de la journée d'appel, à la fac et à l'internat - mais sans avoir la pratique que j'ai aujourd'hui. Je ne me rendais pas compte à quel point cette formation allait me redonner confiance dans ma pratique. En médecine générale, nous sommes peu confrontés à l'urgence car nous travaillons essentiellement sur rendez-vous au cabinet, et c'est justement pour cela qu'il faut continuer à se former : pour ne pas perdre la main ! Lors de certaines gardes, je me suis retrouvée face à des situations pédiatriques où ces gestes auraient pu m'être utiles. Même sans avoir eu à les appliquer, j'étais plus à l'aise, plus sereine. J'ai trouvé cette formation très enrichissante, avec des rappels essentiels, des nouvelles recommandations et des choses simples qu'on oublie parfois. Les formateurs étaient très compétents et savaient répondre à toutes nos questions médicales.

Comment se déroule la formation ?

La formation dure environ 21 heures et alterne théorie et pratique. Nous avons découvert de nouvelles recommandations, notamment sur le rythme du massage cardiaque qui a changé. Les exercices sont très immersifs grâce à des mannequins équipés de technologies avancées : certains simulent un pouls, font du bruit et bougent... Nous avons aussi été confrontés à des situations réalistes comme un accident de la route avec un mannequin enduit de faux sang ou un accouchement à domicile avec un



mannequin gynécologique et un bébé. Il y a aussi des jeux de rôles adaptés à chaque profession. Médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciennes... Nous avions des profils variés et nous avons beaucoup appris en nous regardant pratiquer. J'ai aussi découvert des outils concrets, comme la possibilité d'alerter les secours par SMS au 114 pour les personnes en situation de handicap, ou des applications permettant de s'inscrire comme aidant volontaire en cas d'urgence. C'était vraiment passionnant.

Pourquoi cette formation est-elle importante ?

J'encourage vivement mes confrères et consoeurs à ne pas penser que, parce qu'ils ont déjà suivi cette formation par le passé il y a plusieurs années, ils la maîtrisent encore. Les gestes s'oublient, les recommandations évoluent, et cette formation permet de retrouver confiance en sa pratique, en son geste. Et on le sait bien, le délai entre l'arrêt cardiaque et le début du massage conditionne la survie du patient : chaque seconde compte. Cette formation devrait être obligatoire pour tous. Pas uniquement pour les soignants car on peut tous être confrontés dans la vie à des situations d'urgence. ■



CHRISTINE VOLK, RADIOLOGUE À BAILLARGUES

Au plus près des femmes

Médecin radiologue spécialisée en sénologie, Christine Volk exerce depuis plus de vingt ans sur la commune de Baillargues. Elle est aujourd’hui la seule radiologue du village et du territoire tout entier de la CPTS Montpellier Est Bérange ! Entre parcours personnel, choix de spécialité et engagement dans la prévention, elle revient sur les enjeux de son métier et partage quelques conseils simples mais essentiels pour préserver sa santé.

Christine, qui êtes-vous ?

Si je devais utiliser un seul mot pour vous répondre, je dirais : une passionnée de la première heure. Mon CV est plutôt classique : après des études de médecine, j'ai effectué mon internat et mon clinicat en radiologie à Besançon. Ce qui m'a immédiatement séduite, c'est l'aspect « enquête » que comporte cette spécialité : partir d'images, chercher des indices, relier des éléments pour poser un diagnostic. C'est un travail à la fois minutieux et passionnant, qui demande rigueur et curiosité scientifique. J'ai exercé quelques années comme remplaçante, puis je me suis rapprochée du sud de la France pour des raisons personnelles. Je me suis installée au cabinet de Baillargues en 2000, cabinet dans lequel j'exerce toujours aujourd'hui. Je travaille avec une manipulatrice radio qui réalise les examens, tandis que je me concentre sur l'analyse des clichés et la réalisation des échographies. J'ai fait le choix de m'installer

en libéral, car j'ai toujours préféré la médecine de proximité aux univers hospitaliers aseptisés et cela convenait mieux à mes exigences familiales. Au fil des années, les cabinets indépendants ont fermé. Aujourd'hui, je suis la seule radiologue de tout le territoire de la CPTS Montpellier Est Bérange. Cette position particulière me pousse à assumer un rôle de proximité, en assurant une présence régulière et en organisant ma pratique pour répondre à la forte demande. Certaines patientes viennent de Perpignan, de la Lozère, de Montélimar ou encore d'Avignon, faute de rendez-vous disponibles ailleurs.

Quelle est votre spécialité ?

À l'origine, comme beaucoup de mes confrères, j'étais radiologue généraliste. Mais rapidement, par goût et pour répondre à la forte demande, j'ai approfondi mes connaissances en sénologie. C'est désormais l'essentiel de mon activité : je fais plus de 2 500 mammographies par an. Cette spécialité est unique car elle associe expertise technique et relation humaine très forte : derrière une mammographie ou une échographie, il y a toujours une femme, parfois très inquiète, qu'il faut rassurer, écouter et accompagner. ▶

“

Le cancer du sein est un fléau du XXI^e siècle. Il touche actuellement une femme sur huit.

Idées reçues, réponses directes

« PAS DE CAS DANS MA FAMILLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉE »

Sa réponse : 90 % des cancers du sein surviennent chez des femmes sans antécédent familial. Les formes génétiques ne représentent que 10 %. Chaque femme est donc concernée par le dépistage.

« JE VAIS BIEN, JE N'AI PAS MAL, DONC PAS BESOIN DE MAMMOGRAPHIE »

Sa réponse : Le cancer du sein est silencieux au début. Il ne fait pas mal, n'apparaît pas dans les prises de sang et ne se sent pas à l'autopalpation. Seule la mammographie peut dépister des lésions précoces.

« L'ÉCHOGRAPHIE SUFFIT, PAS BESOIN DE MAMMOGRAPHIE »

Sa réponse : L'échographie est utile mais ne remplace pas la mammographie. Certaines anomalies, comme les microcalcifications ou les distorsions architecturales, ne se voient qu'à la mammographie. L'échographie reste un examen complémentaire, pas un outil de dépistage principal.



LE SOUCI DE LA TRANSMISSION / « Même si ce n'est pas encore l'heure, je pense déjà à la suite. Je ne sais pas encore si un jeune radiologue reprendra le cabinet, mais je l'espère vivement. Il existe aujourd'hui un mouvement de praticiens qui souhaitent revenir vers des cabinets de ville, proches des patients, loin d'une logique purement financière. J'aimerais que mon cabinet s'inscrive dans cette dynamique et continue à offrir une médecine de proximité et de qualité ».

Pourquoi c'est important de se faire dépister ?

Le cancer du sein est un fléau du XXI^e siècle, il touche actuellement une femme sur huit. Tout le monde a dans son entourage familial, amical, professionnel, quelqu'un qui est concerné par cette maladie. Dépister une maladie veut dire aller la rechercher à un stade où les patients vont bien, où ils ne se plaignent de rien, on dit qu'ils sont asymptomatiques, on peut aussi parler de stade infraclinique. Il faut savoir que les cancers débutants, quel que soit l'organe concerné, sont asymptomatiques. Et c'est à ce stade que les chances de guérison sont maximales. D'où l'intérêt de faire des dépistages. D'autant plus que tous les cancers ne se dépistent pas. Nous avons la chance de disposer d'un dépistage pour le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer du côlon, le cancer de la prostate qui sont parmi les cancers les plus fréquents donc il faut utiliser ces moyens de dépistage, ils peuvent sauver la vie !

Comment ça fonctionne ?

La mammographie est l'examen de référence. Elle permet de détecter précocement les anomalies. Je simplifie un peu mais sur les trois principaux signes du cancer du sein (nodules, microcalcifications, distorsion architecturale), deux ne sont visibles qu'à la mammographie. Elle est donc indispensable. Parfois elle ne suffit pas, il faut une échographie complémentaire dans les seins dits « denses » mais elle ne remplace en aucun cas la mammographie. Si tel était le cas, vous pensez bien qu'on aurait arrêté depuis longtemps de faire des mammographies !

Une échographie n'est donc pas suffisante ?

Comme je le disais précédemment, l'échographie est un examen complémentaire, ainsi que l'IRM, ce ne sont en aucun cas des examens de première intention pour le dépistage du cancer du sein. Cela étant, tout dépend aussi de l'âge des patientes. De manière générale, on évite de faire des mammographies avant 40 ans sauf dans certains cas très précis. La mammographie cela reste des rayons X et nous préférons éviter d'en faire sur des poitrines jeunes. Toutefois je rappelle, pour celles qui ont une phobie des rayons, que la mammographie représente une irradiation d'environ 0,2 mSv, l'exposition moyenne au rayonnement naturel est estimée à 2,4 mSv/an. Cette question me ramène au fait que dans mes consultations, je



Le dépistage doit commencer dès 40 ans.



La CPTS, c'est une façon de dire aux femmes qu'elles ne sont pas seules et que tout un réseau se mobilise pour leur santé.

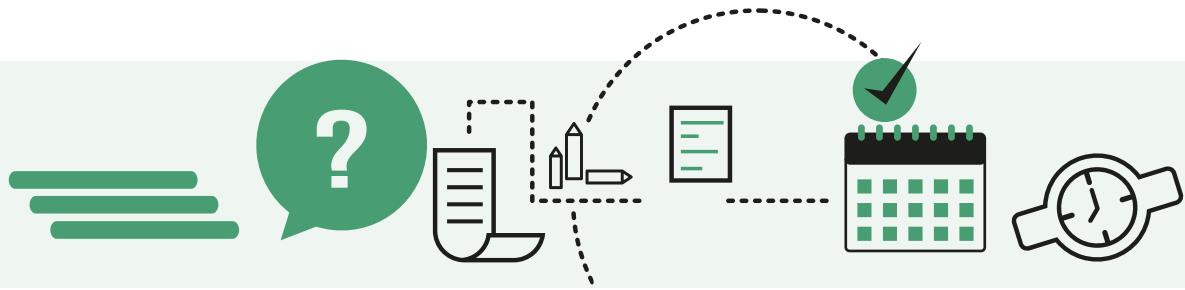
combats plusieurs idées reçues à savoir : la douleur est un motif de consultation fréquent mais ce n'est pas un signe de cancer du sein ; l'absence d'antécédents familiaux n'élimine pas le risque (90 % des cancers surviennent chez des femmes sans antécédent) ; l'autopalpation ne remplace pas un dépistage. Parfois l'autopalpation peut même être anxiogène car on peut sentir des choses tout à fait bénignes mais on ne sait pas de quoi il s'agit. Cela peut générer beaucoup d'angoisse et de stress. Donc c'est très bien d'être attentive à ses seins mais j'invite aussi les femmes à demander régulièrement à leur médecin ou gynécologue de leur faire une palpation. Quant au dépistage, il doit commencer dès 40 ans, pas seulement à 50 ans comme le programme national le prévoit. Les médecins, gynécologues et sage-femmes peuvent prescrire des mammographies dès 40 ans.

Comment voyez-vous l'avenir de votre cabinet ?

L'imagerie médicale n'est pas épargnée par la pénurie de médecins mais j'espère à court ou moyen terme séduire une/un jeune radiologue pour me seconder dans un premier temps puis me succéder.

Vous faites partie de la CPTS Montpellier Est-Bérange. Quel rôle joue-t-elle dans votre pratique et dans la prévention ?

Être seule radiologue sur un territoire m'a poussée à sortir du cadre de mon cabinet. Mon adhésion à la CPTS Montpellier Est Bérange m'a permis de participer à des actions collectives et de mieux coordonner la prévention avec d'autres professionnels. Concrètement, je participe à des opérations de dépistage et de sensibilisation comme lors de la venue du Mammobile à Baillargues et j'organise aussi des journées de dépistage au cabinet. La CPTS joue un rôle de relais et de coordination essentiel : elle fédère médecins, sage-femmes, pharmaciens, infirmières et associations autour d'objectifs communs. C'est une façon de dire aux femmes qu'elles ne sont pas seules et que tout un réseau se mobilise pour leur santé. ■



L'AGENDA

18 AU 20 MARS 2026

EMPR 2026

Bienvenue aux Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation (EMPR), ces rendez-vous interprofessionnels réunissant l'ensemble des acteurs de la rééducation et réadaptation (masses-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, neuropsychologues, pédicures-podologues, orthésistes...) et proposant des thématiques pratiques et théoriques qui intègrent les dernières évolutions techniques médicales. Au-delà de la MPR, les sujets abordés concernent les disciplines connexes : neurologie, neuropsychologie, orthopédie, rhumatologie, médecine du sport, gériatrie et pédiatrie... Le programme comprend des colloques thématiques complétés par de nombreux ateliers pédagogiques.

● Corum de Montpellier ● empr.fr

21 ET 22 JANVIER 2026

JOURNÉES DE LA QUALITÉ PHARMACEUTIQUE

Ces journées interprofessionnelles combinent séances plénières et ateliers interactifs pour échanger sur les bonnes pratiques. Au programme : actualités réglementaires, intelligence artificielle, vérification continue des procédés, certification des lots, disponibilité des médicaments et attractivité des métiers.

● Corum de Montpellier



8 MARS 2026

FEMMES MÉDECINS

Embarquez pour une conférence dans la célèbre salle des actes de la Faculté de Médecine suivie d'une déambulation curieuse afin d'en apprendre davantage sur ces femmes qui ont transgressé les normes pour pouvoir soigner au fil des siècles. Votre guide s'attardera notamment sur quelques illustres exemples montpelliérains tels qu'Agnès McLaren ou Glafira Ziegelmann.

● Sur réservation (8€). Départ devant la faculté de Médecine. ● montpellier-tourisme.fr

DU 26 AU 28 MARS 2026

JOURNÉES FRANCOPHONES DE LA MUCOVISCIDOSE

Les Journées Francophones de la Mucoviscidose 2026, organisées par la Filière Muco-CFTR, se tiendront le 26 mars 2026. Ces journées réunissent professionnels de santé, chercheurs et patients autour des dernières avancées thérapeutiques et scientifiques. Au programme : échanges pluridisciplinaires sur la prise en charge de la mucoviscidose.

● muco-cftr.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

📞 06 64 33 56 17

📍 18 rue des Carrierettes - 34130 Mudaison

🌐 cptsberange.org

✉️ cptsleberange@gmail.com

FACEBOOK LinkedIn

● LE BUREAU

● Président

Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

● Vice-Président

Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

● Secrétaire Général

Arnaud BARBIER
Kinésithérapeute

● Trésorier

Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier

● COORDINATEURS

Isabelle MENDEZ
Yann REYNAUD
coordinationcptsberange@gmail.com

● GROUPES DE TRAVAIL

● Accès aux soins

Pilote :
Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

● Accompagnement des professionnels de santé + ICOPE

Pilote : Arnaud BARBIER
Masseur-kinésithérapeute

● Parcours de soins insuffisance cardiaque

Pilotes :

Dr Alain CYTEVAL
Cardiologue

Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier libéral

Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

● Parcours de soins prise en charge du surpoids et de l'obésité du patient de - de 17 ans

Pilote :

Dr Lucie RIEU-CLOTET
Médecin généraliste

● Gériatrie

Pilote :

Dr. Catherine RENON
Médecin généraliste

● Prévention

Pilote :

Nathalie GONZALEZ
Infirmière libérale

● Qualité et pertinence

Pilote :
Sébastien BRUN
Pharmacien

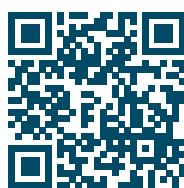


Prenons soin les uns des autres

La CPTS Montpellier Est Bérange rassemble les professionnels de santé du territoire* autour des défis majeurs qui nous concernent. Ensemble, au bénéfice du patient comme de chaque praticien, dessinons un exercice coordonné qui nous ressemble et posons les fondements d'une santé durable.

REJOIGNEZ-NOUS !

adhésion gratuite



*Mauguio, Saint-Aunès, Le Crès, Vendargues, Baillargues, Castries, Sussargues, Saint-Drézéry, Beaulieu, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Brès, Valergues, Mudaison, Lansargues, Candillargues.